

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU  
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT  
-----

Portant reclassement et nomination  
de Monsieur MAFOUMBA Léonard, Attaché  
de 4° échelon des cadres de la caté-  
gorie A hiérarchie II des Services  
Administratifs et Financiers - SAF -  
(Administration Générale).

-----  
LE PREMIER MINISTRE,

ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 076/84 du 7/12/1984 portant rati-  
fication de l'Ordonnance n° 019/84 du 23/08/1984 portant  
modification de certaines dispositions de la Constitution du  
8 Juillet 1979 ;

D.G.B.

Vu la Loi n° 15/62 du 3/02/1962 portant statut  
général des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/06/1958 fixant le  
règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9/05/1962 fixant  
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/195/FP du 05/07/1962 fixant  
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

Vu le décret n° 62/197/FP du 05/07/1962 fixant  
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi  
15/62 du 03/02/1962 portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/198/FP du 05/07/1962 relatif  
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

commun Vu le décret n° 62/426/FP du 29/12/1962 fixant  
le statut des cadres de la catégorie A des Services Adminis-  
tratifs et Financiers - SAF - ;

D.C.F.

Vu le décret n° 67/50/FP-BE du 24/02/1967  
réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des  
actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,  
reconstitutions de carrière et reclassements notamment en son  
article 1er § 2 ;

Vu le décret n° 74/470 du 31/12/1974 abrogeant  
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/  
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 80/630 du 27/12/1980 portant  
déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 84/856 du 08/08/1984 portant  
nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 85/1423 du 7.12.85 portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/1434 du 17.12.1985 portant  
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/260 du 05/03/1985 déterminant  
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,  
avancements et révisions des situations administratives des  
agents de l'Etat ;

.../...

Vu l'arrêté n° 1249/MTERFPPS/DEFP/DGT du 11/02/1985 autorisant certains Fonctionnaires des Services Administratifs et Financiers (SAF) Professionnel à suivre les cours à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) filière Administration Générale ;

Vu l'arrêté n° 8851/MTERFPPS/DGFP/DGPCE du 4/10/1985 portant Promotion au titre de l'année 1985 de certains Fonctionnaires des cadres des catégories A2 et B des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Travail et Administration Générale) en tête KOUBA-KEITA Albert ;

Vu la lettre n° 1501/MF/DGB/SA/BP du 26-3-85 du Directeur Général du Budget transmettant le dossier de l'intéressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1er :- En application des dispositions du décret n° 62/426/EP du 29/12/62 susvisé, Monsieur MAFOUMBA Léonard, Attaché de 4° échelon, indice 810 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) en service à la Direction Générale du Budget à Brazzaville, titulaire du Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Option Administration Générale, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur de 2° échelon, indice 890 ACC = Néant.

ARTICLE 2 :- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 11 Février 1985, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 9/01/1986

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA .-

A. re E. ouard POUNGUI .-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
  - DGFP/DGPCE. 3
  - DGFP/BST. 1
  - D.G.B. 3
  - D.C.F. 2
  - SGCM/BC. 2
  - DOSSIER 3
  - INTERESSE 1
-